



Genève, le 18 décembre 2017
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité et de l'économie

Carte blanche au collectif ExitVoid pour promouvoir la naturalisation des jeunes de troisième génération

Afin de promouvoir la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la 3e génération, le département de la sécurité et de l'économie (DSE) a choisi la voie d'une campagne "par les jeunes pour les jeunes" s'appuyant sur deux courts-métrages réalisés par le collectif ExitVoid.

En février 2017, le peuple suisse acceptait en votation à plus de 60%, la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la troisième génération, leur permettant ainsi d'accéder à une citoyenneté pleine et entière de manière plus rapide et moins coûteuse que jusqu'à présent.

Pour communiquer ce changement aux jeunes gens concernés, l'administration a souhaité innover en adoptant leurs canaux privilégiés, les vidéos et les réseaux sociaux.

Le collectif de jeunes réalisateurs ExitVoid a donc reçu carte blanche pour réaliser deux courts-métrages à l'intention des 15-25 ans, le public cible de la nouvelle procédure de naturalisation facilitée.

C'est pour son regard affuté et les distinctions remportées dans le cadre du concours CinéCivic que ce collectif a été choisi. Le ton et l'angle des films ainsi que la participation de la youtubeuse Carolina Gonzalez, qui s'est prêtée au jeu, ont permis d'aboutir à un résultat original et décalé autour de la thématique de la naturalisation facilitée, propre à interpeller les jeunes concernés.

Ces films seront largement diffusés via les réseaux sociaux et les plateformes électroniques (site de l'Etat et partenaires) des différents acteurs de l'intégration à Genève ainsi que par les jeunes du collectif qui en feront une promotion active auprès des influenceurs de leurs réseaux.

Par ailleurs, ces films se prêtent parfaitement à des projections dans le cadre d'événements publics et seront activement promus.

Pour rappel, la procédure de naturalisation facilitée s'adresse aux jeunes titulaires d'un permis C de moins de 25 ans nés en Suisse, dont au moins l'un des parents, également titulaire d'un permis C, a vécu au moins dix ans en Suisse et y a été scolarisé pendant au moins cinq ans et dont l'un des grands-parents est né en Suisse ou y a reçu un droit de séjour.

Visionner les courts-métrages:

<https://www.ge.ch/dossier/integration-naturalisation/jeunes-etrangers-troisieme-generation>

Suivre l'actualité de la naturalisation:

<https://www.facebook.com/naturalisation/>

Pour toute information complémentaire:

Mme Nathalie Riem, responsable de la communication, office cantonal de la population et des migrations, DSE, T 022 546 48 86.